

LE PARC, COLLECTION DE TERRES PRÉCIEUSES

Forêts, prairies ou zones humides : le Parc compte près de 20 000 hectares classés Natura 2000 ! Des espaces à la faune et la flore exceptionnelles qui sont observés sous toutes les coutures... sous l'œil attentif des équipes du PNR et de l'ONF.

En vous promenant en forêt de Rambouillet, en ce dimanche d'automne, vous ne voyez peut-être que de craquantes feuilles mortes, une belle lumière... et, si vous avez de la chance, les bois d'un cerf. Mais derrière ces sentiers se trame un programme de la plus haute importance. C'est un endroit préservé : il est classé Natura 2000.

Le réseau Natura 2000, ce sont plus de 27 000 milieux naturels « remarquables » dans toute l'Europe. Des sites désignés par l'Union européenne pour la qualité, la rareté ou la fragilité de leur habitat ou des espèces qu'ils abritent. Seules y sont autorisées des actions précises de conservation. Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse compte trois sites Natura 2000 (voir carte) : « *Ils couvrent surtout des forêts publiques, explique François Hardy, chargé de mission nature/environnement au Parc. Nous avons aussi une grande diversité de landes, ces zones en friche entre deux espaces forestiers, un ensemble de prairies, cours d'eau, mares et étangs.* » Ce sont par exemple la Forêt de Rambouillet, les Etangs de Hollande, le marais de Maincourt ou encore les prairies de la Gravelle. Soit un patchwork de 19 921 hectares.

Precious lande

C'est le PNR qui pilote le dispositif depuis 2015 : pour le compte de l'Etat, il programme les actions de connaissance et de suivi des espèces et des habitats naturels, conduit en propre ou suit les travaux des gestionnaires, évalue les actions et communique auprès du public. Le PNR travaille conjointement avec l'ONF qui est le principal gestionnaire des sites Natura 2000. Mais concrètement, une action « Natura 2000 », c'est quoi, sur le terrain ? D'abord, un important travail de suivi, car protéger les milieux implique de bien les connaître. En début d'année, une équipe du Parc s'est ainsi rendue en Forêt de Port-Royal, avec l'Agence des espaces verts (AEV), pour inventorier les arbres de gros diamètre. Leur objectif ? Repérer les plus hospitaliers pour deux espèces d'oiseaux cibles, le Pic mar et le Pic noir.

Les landes sèches, humides et tourbeuses du Massif de Rambouillet font également l'objet de nombreuses recherches. Ces habitats, dont certains ne se trouvent nulle part ailleurs dans la région, sont en effet en régression : ils ont disparu de 95% en soixante ans ! Le Parc et l'ONF participent donc, avec le Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP), à une grande étude sur l'évaluation de leur état de conservation. De quoi mener ensuite des actions ciblées...



Libérer les graines

Des actions ciblées, il y en a souvent sur les mares : « *Partout, elles sont impactées par l'activité humaine. Les mares non polluées, abritant une faune et une flore de qualité, sont de plus en plus rares,* » souligne Olivier Marchal, chargé d'études nature/environnement au Parc. Le Parc et l'ONF interviennent donc régulièrement pour curer, retirer la vase ou couper les arbres qui assombrissent les pièces d'eau. Dégagées, elles redeviennent accueillantes pour des spécimens comme le Triton crêté ou le Flûteau nageant (voir encadré).

Les prairies, elles, connaissent surtout des ouvertures de site : les arbres sont coupés, le pâturage réintroduit. Dans les grandes prairies tourbeuses, la terre de surface peut-être retirée par secteurs sur quelques décimètres et les graines enfouies dans le sol ainsi libérées. Une nouvelle végétation – en fait, celle présente sur place il y a cinquante ans ! - peut alors se réinstaller. Autant de travaux, d'attentions et de graines qui, semées ici et là, contribuent à faire fleurir la biodiversité sur le territoire. Si, lors de votre prochaine promenade, vous voyez des pétales blancs à la surface de l'eau, saluez le flûteau... et rendez hommage à Natura 2000 ! ■

CÉCILE COUTURIER

Des espèces menacées... très protégées

Le Triton crêté

Cet amphibien qui aime les mares ensoleillées et végétalisées est très sensible à la modification de la qualité de son eau. Et lorsqu'une mare est comblée ou artificialisée, c'est tout son habitat qui est bouleversé. De plus en plus rare en France, il ne doit sa survie qu'aux actions menées pour sa sauvegarde. L'ONF protège et restaure ses habitats et assure un suivi de l'espèce sur les trois sites Natura 2000.

La Lamproie de planer

Ce petit poisson semblable à une anguille vit dans les ruisseaux. Vulnérable à la pollution de l'eau et la présence d'espèces invasives, il fait l'objet d'une surveillance rapprochée de la part des équipes du Parc, qui réalisent des inventaires réguliers de l'espèce. En juillet 2017, elles ont sondé la Guesle, l'Yvette et le ruisseau des Trois-Ponts. Conclusion : la population de lamproie est en diminution.

Le Flûteau nageant

C'est la seule plante classée «Natura 2000» d'Ile-de-France. Avec ses pétales blancs et sa longue tige, elle s'épanouit dans les étangs, les mares et les rivières. Mais pluies acides et épandages agricoles, ombrage, engorgement et eutrophisation dégradent son habitat. L'ONF veille à la restauration des mares abîmées et encombrées et est engagé, depuis 2012, dans un réseau national de préservation du Flûteau nageant.

Et dans l'avenir ?

« Dans un futur proche, il serait intéressant d'étendre le périmètre de certains sites, estiment François Hardy et Olivier Marchal, au Parc. En effet, la plupart des zones Natura 2000 du territoire étant dans le domaine public, notre action s'arrête souvent à la frontière des terrains privés, alors que certains habitats ou animaux traversent les parcelles... » Un propriétaire qui souhaite intégrer une zone Natura 2000 s'engage sur la base du volontariat. Il bénéficie d'une aide financière et est accompagné par l'animateur du Parc pour renforcer la qualité écologique de son terrain.



Le Triton crêté



La Lamproie de planer



Le Flûteau nageant